



## SAISIES DE COCAÏNE AU PREMIER SEMESTRE

**La Douane a saisi une quantité importante de cocaïne dans le port d'Anvers au cours des six premiers mois de 2024. Avec un total de 62 saisies, représentant 22.276 kg de cocaïne, la tendance de ces dernières années se poursuit.**

La production de cocaïne en Amérique latine continue d'augmenter, ce qui, combiné à la demande croissante de cocaïne en Europe, entraîne un problème croissant. Au cours des cinq dernières années, la quantité de cocaïne saisie en Europe n'a cessé d'augmenter. Les conséquences sont considérables : la disponibilité de la cocaïne a augmenté, les coûts sociaux et de santé montent en flèche, la violence liée à la drogue est en hausse et la créativité en matière de contrebande ne connaît pas de limites. Même la production de cocaïne dans les pays de l'UE est en augmentation.

Ces évolutions signifient que le port d'Anvers reste une plaque tournante majeure pour les importations de cocaïne. Malgré la diminution de la quantité de cocaïne saisie par rapport au premier semestre 2023, nous constatons que le nombre de saisies est resté pratiquement le même, ce qui indique que les contrebandiers ne réduisent pas leurs efforts. On ne sait pas encore s'il y a un effet des vases communicants.

Les chiffres montrent que le "rip-off" reste la méthode de contrebande la plus couramment utilisée. Celle-ci consiste à dissimuler de la cocaïne parmi des cargaisons légitimes. Par ailleurs, la dissimulation dans la cargaison en pontée et dans la construction du conteneur reste très répandue.

L'analyse de l'origine de la cocaïne entrant à Anvers révèle que la Sierra Leone est en tête de liste, suivie de la Colombie et de la République Dominicaine. D'importants efforts sont également déployés à la source, en Amérique latine, pour mettre fin à la contrebande. Au cours du premier semestre de cette année, les autorités locales ont déjà effectué 40 saisies, représentant un total de 15.826 kg de cocaïne à destination d'Anvers.

Afin de poursuivre la lutte contre la contrebande de cocaïne, deux autres scanners Mobix seront bientôt mis en service. Cela portera le total à cinq scanners mobiles et, si tout se passe comme prévu, ce nombre passera à neuf d'ici la fin de l'année 2024.

La Douane reste pleinement engagée dans la lutte contre la contrebande de drogues et la protection de la société contre ses effets néfastes.